



MOTION

Nous, salariés de l'établissement
soutenons les revendications exprimées massivement le 5 octobre :

- Abandon de toute dénonciation des Conventions Collectives 51 & 66.
- Suppression immédiate des trois jours de carence avec prise en charge intégrale par l'employeur.
- Obtention des 183 € pour tou.te.s les exclu.es du Ségur à compter du 1 Juin 2021.
- Embauche immédiate sur tous les postes vacants de personnel qualifié.
- Réintégration de tou.te.s les salarié.es suspendu.es sans perte de salaires.
- Application de la prime Grand Âge à compter du 1er octobre 2021.
- Revalorisation immédiate des carrières alignée à minima sur la Fonction Publique Hospitalière.
- Retour et obtention de la récupération des jours fériés coïncidant avec un jour de repos.
- Obtention intégrale de la prime décentralisée dans la CCN 51 sans aucun abattement.
- La suppression du coefficient multiplicateur dans le secteur de la Petite enfance.

Sachez Monsieur le Directeur Général Régional que nous sommes prêts si besoin à recourir au rapport de force pour les faire aboutir.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE

Retourner cette motion à :

Syndicat FO VYV3 : fomutualite@gmail.com Syndicat CGT VYV3 : edith.cousinpro@gmail.com